

## Bachelier : assistant social

<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Campus Montignies (HD)</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
<b>HELHa Louvain-la-Neuve</b> Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 105 Histoire			
Code	SOAS1B05	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons <b>Benoît AMEZ</b> (benoit.amez@helha.be) HELHa Campus Montignies <b>Benoît AMEZ</b> (benoit.amez@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) <b>Bruno HAUTENNE</b> (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve <b>Claudine MARISSAL</b> (claudine.marissal@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
  - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
  - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
  - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
  - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

### Acquis d'apprentissage visés

- I. Appréhender l'actualité sociale et politique
- II. Comprendre le contexte de l'action sociale, son histoire et son rapport au politique
- III. Connaître et comprendre les enjeux, les luttes et les compromis actuels et passés au niveau social et politique
- IV. Connaître et comprendre le rôle des institutions et des acteurs au niveau politique et social

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B05A	Histoire	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B05A	Histoire	48 h / 4 C
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B05X	Histoire	48 h / 4 C
+ HELHa Louvain-		
la-Neuve		
SOAS1B05A	Histoire	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus		
Mons		
SOAS1B05A	Histoire	40
+ HELHa Campus		
Montignies		
SOAS1B05A	Histoire	40
+ HELHa Campus		
Montignies (HD)		
SOAS1B05X	Histoire	40
+ HELHa Louvain-		
la-Neuve		
SOAS1B05A	Histoire	40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier en bloc 1.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : [social.mons@helha.be](mailto:social.mons@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire			
Code	7_SOAS1B05A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Benoît AMEZ (benoit.amez@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont des dimensions historiques, politiques, économiques et sociales. La connaissance de ces dimensions permet de mieux comprendre notre société actuelle, de mieux l'analyser et d'interagir.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable:

- de connaître et comprendre l'origine, le sens, l'intérêt et la critique de la discipline historique.
- d'identifier et analyser les contextes historiques sociétaux du 18<sup>ème</sup> siècle, 19<sup>ème</sup> siècle et 20<sup>ème</sup> siècle et en comprendre les enjeux.
- de situer dans le temps des événements marquants liés à l'histoire contemporaine.
- de répondre à des questions sur des documents vus au cours et être capable de les analyser et pouvoir les situer dans leur contexte.
- d'être capable de pouvoir mobiliser l'histoire pour comprendre le fonctionnement de la société actuelle et les enjeux des sujets d'actualité.
- de réaliser un travail scientifique en groupe en lien avec le cours d'histoire (recherche de sources pertinentes, réponse à une problématique,...).

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Une approche générale de l'histoire de la Belgique de 1830 à nos jours avec une insistance sur les thématiques politiques, économiques et surtout sociales ainsi que le phénomène des révolutions sous toutes ses formes
- Une approche basée sur un apprentissage plus pratique à travers la production d'un travail de groupe et d'une activité de terrain.

- I. Origine, sens et critique de l'histoire
- II. Histoire des révolutions à l'époque contemporaine
- III. Histoire et évolution du travail social et de l'assistance sociale en Belgique
- IV. Histoire de la Belgique à travers ses clivages
- V. Approche pratique de l'histoire : production d'un travail de groupe

## Démarches d'apprentissage

- Présentation magistrale via PPT
- Questions et réflexions portant sur l'analyse de documents écrits, iconographiques, sonores et audiovisuels lors des séances de cours
- Lors des séances, les modalités de l'évaluation et les attentes de l'enseignant sont clairement explicitées et présentées aux étudiants
- L'enseignant reste disponible concernant toute question éventuelle posée par les étudiants
- Lors du dernier cours, des exemples de questions d'examen sont présentés aux étudiants
- Après la session, une consultation de l'examen est organisée pour les étudiants qui le souhaitent par l'enseignant avec une analyse personnalisée.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Présentation d'un questionnaire type avec éclaircissements et retour possible de l'enseignant pour les étudiants avant la session de janvier. Après cette session, une consultation de l'examen est organisée pour les étudiants qui le souhaitent par l'enseignant avec une analyse personnalisée.

## Sources et références

Coenen, M.-Th. (Ed.). (2005). Questions d'histoire sociale. Bruxelles: CARHOP.

Chlepner, B.S. (1972). Cent ans d'histoire sociale en Belgique, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.

Crouzet, F. (2000), Histoire de l'économie européenne, 1000-2000, Paris: Albin-Michel.

Mabille, X. (2011), Nouvelle histoire politique de la Belgique, Bruxelles: CRISP.

Une orientation bibliographique plus complète sera présentée au cours

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Un syllabus mis en ligne sur Connected reprend les notes de cours (résumé) et les documents analysés au cours. Les étudiants sont cependant invités à intégrer les compléments d'informations par une prise de note lors des cours.

Des documents supplémentaires, des extraits vidéo et des films peuvent éventuellement être présentés lors des séances.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Evaluation écrite (70 % des points) et travail écrit (30 % des points).

La note de cette activité d'apprentissage se calcule en effectuant la moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent (évaluation écrite et travail écrit). Les deux parties doivent être présentées pour valider l'UE.

Exception : en cas de mention CM, ML, PP, PR, Z ou FR dans une des parties de l'activité d'apprentissage (examen et/ou travail), la mention dont question sera la note portée à l'activité d'apprentissage.

Si l'étudiant/e n'a pas au moins 10/20 en juin et que la délibération du jury n'a pas validé l'UE Histoire, il ou elle devra OBLIGATOIREMENT représenter la ou les parties en échec du cours d'histoire lors de la seconde session (août). Si il ou elle ne le fait pas, il ou elle aura la mention PP (pas présenté).

Pour les étudiants en en poursuite d'études ou en année diplômante, ils seront évalués sur la matière de l'année en cours sous la forme d'un examen écrit valant pour 100 % des points.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv + Exe	30+70			Trv + Exe	30+70

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### ***Dispositions complémentaires***

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).